

D3 Promotion des arts, de 236
l'écrit, et du droit 238
d'auteurs.

Association des musiciens
(A.BURWA)

1000

**Association des Musiciens
du Rwanda (ABURWA)
C/O MIJESCAFOP
B.P 1044 KIGALI.**

Kigali, le 28/4/1999

Monsieur le Directeur du Centre
d'Echanges Culturels Franco-Rwandais
KIGALI.

S/C de Monsieur le Ministre de la Jeunesse,
de la Culture et des Sports
KIGALI.

OBJET : Demande de salle de
spectacles du CECFR.

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de venir auprès de
votre haute autorité pour vous demander la mise à notre disposition de la
salle de spectacles pendant la période du 15 mai jusqu'au 15 juin 1999.

En effet, Monsieur le Directeur, notre
Association des Musiciens au Rwanda voudrait organiser des concerts en
vue de la préparation de la Journée Internationale de la Musique qui sera
célébrée le 20 juin 1999. C'est dans ce cadre que nous vous demandons un
appui aussi bien matériel que financier pour que cette journée soit bien
célébrée dans notre pays.

Espérant une suite favorable à notre
requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma
considération distinguée.

SAFARI Rémy

Président de l'Association
des Musiciens au Rwanda.

Copie pour information :

- Monsieur le Chef de la Coopération et
de l'Action Humanitaire à l'Ambassade
de France au Rwanda
KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur de France au Rwanda
KIGALI.

